

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

AVIS est donné par la greffière de la Ville, que le règlement numéro 846-19 autorisant des travaux de réfection par gainage de l'égout sanitaire sur la 1ère avenue entre boulevard Hébert et le boulevard Saint-Laurent et décrétant un emprunt n'excédant pas six cent quinze mille (615 000 \$) a été adopté comme suit :

- .- Avis de motion: 14 mai 2019
- .- Dépôt du projet de règlement : 14 mai 2019
- .- Adoption: 11 juin 2019
- .- Approbation par les personnes habiles à voter : 18 juin 2019
- .- Approbation du Ministère des Affaires municipales et Habitation: 17 juillet 2019
- .- Entrée en vigueur: 18 juillet 2019

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance dudit règlement peut le faire en consultant le site internet de la municipalité ou en se présentant au Service du greffe à l'hôtel de ville, sis 5465, boulevard Marie-Victorin, à Ville de Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Sainte-Catherine, ce 18 juillet 2019

(Signé) Pascalie Tanguay

Me Pascalie Tanguay, directrice des Services juridiques et greffière